



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 23 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dûment convoqués le seize mai deux mille dix-huit, se sont réunis à Malesherbes, sous la Présidence de Mme Delmira DAUVILLIERS.

Nombre de conseillers

En exercice : 58

Présents : 49

Votants : 52

Étaient présents : M. Barrier, M. Beudeau, M. Bercher, Mme Berthelot, M. Berthelot, Mme Bison, M. Bougreau, M. Cantournet-Altayrac, M. Catinat, M. Chanclud, Mme Chantereau, Mme Chesnoy, M. Citron, Mme Couillaut, Mme Dauvilliers, M. Delys, M. Deserville, Mme Durand, Mme Fautrat, M. Fernandes, Mme Féry, M. Gaucher, M. Gaultier, M. Gaurat, M. Gillet, M. Girard, Mme Guesdon, Mme Herblot, M. Jové, Mme Legal, M. Lutton, M. Moisy, Mme Montebun, M. Nauleau, Mme Pasquet, Mme Pasquiel, M. Petiot, M. Petit, Mme Ponotchevny, M. Renucci, M. Richard, M. Rousseau, M. Roux, M. Saint, Mme Sonatore, M. Sureau, M. Thion, M. Touraine, *Mme Viron suppléante de M. Mangeant (Ondreville-sur-Essonne).*

Étaient absents : M. Brichard, M. Colin, M. Gainville, Mme Lévy, Mme Malé, Mme Pelhate,

Pouvoirs : M. Desbois à Mme Chantereau, Mme Longchamp à M. Gaurat, Mme Poullart à M. Rousseau.

Sandrine Sonatore a été élue secrétaire de séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

1. 2018-74 Définition de l'intérêt communautaire pour la compétence voirie

Le Conseil approuve, à la majorité (2 contre, 16 abstentions), la définition de l'intérêt communautaire tel que présenté.

2. 2018-75 Demande d'adhésion au SIARCE de la commune de Marolles en Hurepoix

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la demande d'adhésion de la commune de Marolles en Hurepoix au SIARCE.

3. 2018-76 Retrait partiel de Cœur d'Essonne Agglomération, pour la compétence distribution de l'eau potable

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le retrait partiel de Cœur d'Essonne Agglomération au SIARCE, pour la compétence distribution de l'eau potable.

4. 2018-77 Flotin / Fauchage prairie par un éleveur

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le fauchage de la prairie à titre gracieux par un éleveur, selon la convention d'occupation précaire, au titre de la fenaison, pour l'année 2018.

5. 2018-78 ANC / Commande groupée vidanges CCPG - Le Malesherbois

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commande, dans le but d'uniformiser les prestations ANC proposées et de les étendre ainsi au territoire de la commune nouvelle Le Malesherbois.

6. 2018-79 Modification du règlement SPANC

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification du règlement du SPANC, portant modification de l'article 2 et excluant la commune d'Augerville-la-Rivière, qui a transféré sa compétence SPANC au syndicat mixte de la région de Buthiers.

7. 2018-80 Débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme.

8. 2018-81 Avis sur le projet d'acquisition d'un bien par la commune de Beaune-la-Rolande via l'EPFLI

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet d'acquisition d'un bien par la commune de Beaune-la-Rolande, via l'EPFLI ; cette acquisition ayant pour but la sauvegarde d'un commerce de proximité et étant concordante avec les orientations politiques de la CCPG, comme définies dans l'intérêt communautaire.

9. 2018-82 Avis sur la demande d'adhésion de la communauté de communes des Loges à l'EPFLI

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la demande d'adhésion de la Communauté de communes des Loges à l'EPFLI.

10. 2018-83 Modification du projet éducatif

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification du projet éducatif de la CCPG, afin de pouvoir y intégrer la notion l'organisation de séjour supérieur à 4 nuits et dissocié de l'ALSH. Cette modification permettra en outre de percevoir une prestation de la CAF pour ces séjours.

11. 2018-84 ALSH « jeunes » 12-15 ans / Validation du règlement intérieur

Le Conseil valide, à l'unanimité, le règlement intérieur de l'ALSH « jeunes » à l'attention des 12-15 ans, mis en place à compter du 9 juillet prochain.

12. 2018-85 Convention avec le Centre de gestion du Loiret pour une mission de conseil en organisation

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Loiret, pour une mission de conseil en organisation, dans le cadre des transferts de compétence « Petite enfance, enfance, jeunesse, CISPd », de la commune nouvelle Le Malesherbois à la CCPG.

13. 2018-86 Fixation du nombre de représentants du personnel au CT et au CHSCT

Le Conseil décide, à l'unanimité, de fixer à 5 le nombre de représentants du personnel au comité technique (CT) et de fixer à 3 le nombre de représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Il décide de maintenir le paritarisme ainsi que le recueil des avis. Le Conseil précise que la date des prochaines élections est fixée au 6 décembre 2018.

14. 2018-87 Modification du tableau des effectifs / Avancements de grades

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs au vu des modifications réalisées au titre des avancements de grade.

15. 2018-88 Jury groupe scolaire

Le Conseil désigne, à l'unanimité (16 abstentions), la composition d'un jury de commission pour la maîtrise d'œuvre du groupe scolaire, ainsi que suit :

- Les membres de la CAO,
- 5 professionnels qualifiés,
- Denise GUESDON,
- Frédéric DELYS,
- Bernard MOISY,
- Pierre PETIOT.

16. 2018-89 Avenant n°1 à la convention EPAC

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la signature de l'avenant n°1 à la convention EPAC, modifiant les modalités de versement de la subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme

Beaune-la-Rolande, le 23 mai 2018

La Présidente,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PITHIVERAIS GÂTINAIS

Delmira DAUVILLIERS